

Les opérateurs ferroviaires de proximité (OFF)

Avril 2009

Le **Grenelle Environnement** a initié une dynamique forte en faveur des modes non routiers pour le transport de marchandises, avec l'objectif d'augmenter la part du fret non routier de 25 % d'ici 2012. Cet objectif volontariste nécessite notamment le développement du mode ferroviaire, mode vertueux en termes de développement durable.

Dans ce contexte, un des moyens de revitaliser et d'élargir le marché du fret ferroviaire est de favoriser la mise en place d'**opérateurs ferroviaires de proximité** (OFF).

Le principe

Ces opérateurs ferroviaires de petite taille peuvent constituer une réponse nouvelle au transport de courte distance dans les territoires ou les ports. Ils ont vocation à transporter des lots de wagons ou des trains déjà massifiés jusqu'à ou à partir d'un point d'échange avec un opérateur ferroviaire longue distance.

Ils pourront également assurer la gestion de l'infrastructure ferroviaire - entretien et maintenance des lignes et gestion des circulations - dans un cadre adapté aux réalités locales, avec un abaissement des coûts et une logistique locale.

Les exemples à l'étranger

Des opérateurs ferroviaires de ce type, les « shortlines » existent dans d'autres pays (États-Unis, Canada, Allemagne, Suède). Ils ont su construire un modèle de rentabilité économique et trouver leur place dans le paysage ferroviaire aux côtés des opérateurs longue distance.

Aux États-Unis, il existe plus de 550 opérateurs de « shortlines ». Un quart des wagons transportés par les compagnies fédérales est apporté ou récupéré par un « shortline » et ce chiffre est en constante augmentation.

La cellule d'appui aux OFP et les initiatives en cours

La mission sur le transport ferroviaire de fret et le développement territorial confiée par l'État à M. Jacques Chauvineau, expert des questions ferroviaires, avec l'appui de l'Association des régions de France, a mis en évidence les attentes fortes, formulées par différents secteurs économiques, d'une offre ferroviaire compétitive et fiable adaptée à la courte distance.

Le secrétaire d'État aux transports, Dominique Bussereau, a mis en place une cellule d'appui à la création d'opérateurs ferroviaires de proximité en juillet 2008, animée par Jacques Chauvineau et composée de personnalités d'horizons divers, de professionnels engagés localement ou impliqués dans des instances nationales et qui partagent la volonté de renforcer le rôle du fret ferroviaire.

Elle mobilise les acteurs concernés par le développement du fret ferroviaire local et facilite les échanges de compétences et de savoir-faire sur le sujet. Elle accompagne par ailleurs les territoires et les ports dont les projets sont en cours d'élaboration.

L'inscription du modèle OFP dans la loi

Le projet de loi relatif à l'organisation et à la régulation des transports ferroviaires et guidés et portant diverses dispositions relatives aux transports, en cours de discussion au Parlement, prévoit notamment que, pour les lignes à faible trafic réservées au transport de marchandises, RFF pourra confier, par convention, les missions de gestion, de fonctionnement et d'entretien à toute personne selon les mêmes objectifs et principes de gestion que ceux qui s'appliquent actuellement à la SNCF en tant que gestionnaire d'infrastructure délégué. Cette disposition permettra aux OFP un niveau d'exploitation économiquement compatible avec leur volume de trafic.

Les OFP constituent une opportunité de redynamiser le fret local et d'assurer un report modal, en cohérence avec les conclusions du Grenelle Environnement.

Direction des Services
de transport

Sous-direction
des services ferroviaires
et des déplacements urbains

Bureau des services et
des opérateurs ferroviaires
Agnès Pedegou
Tél. : 33 (0) 1 40 81 98 40
Mél : Sfd2.Sfd.Dst.Dgitm@
developpement-durable.
gouv.fr

www.transports.developpement-durable.gouv.fr